

De : pref-covid19 <pref-covid19@haute-garonne.gouv.fr>

Envoyé : vendredi 12 février 2021 18:59

À : undisclosed-recipients:

Objet : MESSAGE AUX ÉLUS - COVID 19 // Point de situation du 12-02-2021

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,
Madame la Présidente du Conseil Régional,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Maires,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI),
Je souhaite vous informer des éléments d'actualité sur l'épidémie liée au Covid-19 ainsi que des mesures prises au niveau national et localement.

1. Point épidémiologique

Au 11 février 2021, pour le département de la Haute-Garonne, sont recensés par l'Agence Régionale de Santé (ARS) :

- 446 (-12) hospitalisations en cours dont 65 (-1) en réanimation
- 541 personnes décédées (+9)

Du 02/02 au 08/02	Haute-Garonne	Toulouse Métropole	Région Occitanie
Taux d'incidence en population générale	233,3 / 100 000 ↘	252,3 / 100 000 ↘	191,7 / 100 000 ↘
Taux d'incidence pour les plus de 65 ans	214,5 / 100 000 ↘	195,9 / 100 000 ↘	179,3 / 100 000 ↘
Part des patients COVID dans les réanimations	/	/	46,27 % ↘

Le taux d'incidence en Haute-Garonne reste supérieur aux taux d'incidence régional et national.

2. Point sur la campagne de vaccination en Haute-Garonne

J'ai réuni la cellule opérationnelle de vaccination ce jour, nous ayant permis de faire un point sur la situation épidémiologique, sur les tensions hospitalières, sur le bilan de la vaccination et sur les approvisionnements en vaccin.

Enfin, et comme cela avait été annoncé, de nouveaux créneaux seront ouverts ce jour pour les personnes de plus de 75 ans et les patients atteints d'une pathologie à haut risque de développer des formes graves de Covid19.

La prise de rendez-vous (pour 2 injections dans le même centre de vaccination) sera possible :

- dès ce soir sur le **site internet sante.fr** via **l'application KelDoc** ;
- dès demain matin via la **plateforme téléphonique au 0 809 54 19 19** (du lundi au samedi de 8h à 18h - Appel au tarif d'une communication locale).

3. Détection de deux cas de variant sud-africain de la Covid-19 en Haute-Garonne : une opération de dépistage massif organisée sur 23 communes de la vallée de la Pique

Suite à la confirmation de deux cas de variant sud-africain de la Covid-19 sur Bagnères-de-Luchon, une opération de dépistage massif est organisée du vendredi 12 au dimanche 14 février 2021.

Vous trouverez en pièce-jointe le communiqué de presse relatif à ce dispositif.

4. Information Coronavirus "Tenir ensemble : Face au virus, chaque geste compte"

Vous trouver sur le lien suivant le dernier spot d'information du gouvernement : "Tenir ensemble : Face au virus, chaque geste compte" : <https://youtu.be/2gwFcXK6zwk>

5. Tests salivaires de détection du Covid-19

La Haute autorité de Santé a rendu un avis positif le jeudi 11 février concernant l'utilisation des tests salivaires de détection du Covid-19 en première intention sur les personnes sans symptômes. Le Premier ministre, Jean Castex, est allé à l'École polyvalente Louise Bourgeois dans le treizième arrondissement de Paris jeudi 11 février 2021 avec le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et le ministre des Solidarités et de la Santé, pour lancer une expérimentation sur le déploiement et l'acceptation des tests salivaires de détection de la Covid-19 dans les établissements scolaires. Il a annoncé que le gouvernement souhaite "réaliser 200 000 tests salivaires par semaine après les vacances" dans les établissements scolaires.

6. Accueils collectifs de mineurs et couvre-feu pendant les vacances scolaires

Les accueils extrascolaires soumis aux régimes de déclaration des accueils collectifs de mineurs (accueils sans hébergement se déroulant pendant les vacances d'hiver du 15 au 26 février) peuvent rester ouvert au-delà de l'horaire du couvre-feu fixé à 18h, de façon à maintenir un mode de garde pour les familles qui ne sont pas en mesure, pour des raisons professionnelles, de récupérer leurs enfants à 18h. Ces derniers devront se munir d'une attestation pour justifier leur déplacement en cochant la case "Déplacements pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou précaires ou pour la garde d'enfants".

Pour toute question relative aux accueils collectifs de mineurs, vous pouvez contacter le service compétent à l'adresse suivante : ddcs-accem@haute-garonne.gouv.fr

7. Dispositif de suivi de crise en Préfecture

Dans cette phase de rebond épidémique, le dispositif de suivi de crise évolue : des réunions sont organisées entre les services de l'État et les collectivités territoriales et des points de situation sont plus fréquemment diffusés.

Un dispositif d'astreinte (avec un cadre d'astreinte et un sous-préfet de permanence) est mis en place, avec un numéro joignable 7/7j - 24/24h : **05.34.45.33.30**

Pour toutes questions qui n'ont pas de spécificité locale, le grand public dispose d'une plateforme téléphonique nationale joignable au **0 800 130 000** destinée à fournir toute information générale sur le Covid-19 (appel gratuit - 7/7 jours).

Je vous invite également à consulter régulièrement le site internet du gouvernement actualisé en temps réel : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus> ainsi que le site de la Préfecture de la Haute-Garonne : <http://www.haute-garonne.gouv.fr/>

En vous remerciant pour votre aide dans cette période de crise, je vous prie de croire à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Étienne GUYOT